

## Pour un bouclier linguistique autour du français

Gossouhon SEKONGO

Maître de Conférences Université Alassane Ouattara de Bouaké

**Résumé:** L'observation des pratiques contemporaines nous donne de voir que pour donner sens et valeur à son existence, l'acteur doit aller au-delà des barrières culturelles. Parfois, il devra même interroger le signifiant ultime qui est la mort en se fondant dans une union qui, au-delà de l'individuel, fait toute la place au collectif (Sékongo 2015). Face à une menace culturelle insidieuse mais évidente, habillée par le concept de mondialisation, la francophonie initiée au lendemain de la colonisation, apparaît comme un bouclier pour la protection de toute culture qui lui est historiquement rattachée. Toutefois, à l'instar de la mondialisation la francophonie se présente comme un espace de diversité culturelle et linguistique avec son corollaire de bilinguisme et/ou de multilinguisme, un multilinguisme renforcé par la naissance de diverses variétés du français, conséquence de l'imposition du français comme seule langue d'instruction dans l'espace francophone. Aussi, devient-il plus que nécessaire, pour palier la décrépitude continue, et partant, l'affaiblissement de la langue et de la culture française, de constituer des boucliers linguistiques en encourageant la prise en compte de quelques langues locales des pays membres de l'espace francophone, surtout dans leurs systèmes éducatifs.

**Mots clés:** francophonie- bilinguisme-multilinguisme-langues locales-systèmes éducatifs-espace francophone

**Abstract;** Observation of contemporary practices allows us to see that to give meaning and value to his existence, the actor must go beyond cultural barriers. Sometimes, he will even have to question the ultimate signifier which is death by blending into a union which, beyond the individual, makes room for the collective (Sékongo 2015). Faced with an insidious but obvious cultural threat, dressed in the concept of globalization, the Francophony initiated after colonization, appears as a shield for the protection of any culture that is historically attached to it. However, like globalization, Francophonie in itself is as a space of cultural and linguistic diversity with its corollary of bilingualism and/or multilingualism, a multilingualism reinforced by the birth of various varieties of French, as a result of the imposition of French as the only language of instruction in the French-speaking world. Therefore, to overcome the continual decrepitude, and hence the weakening of the French language and culture, it becomes more than necessary to constitute some linguistic shields around French. This necessitates to encouraging the use of some local languages of the member countries of the francophone space, especially in their educational systems.

**Key words:** francophony- bilingualism-multilingualism-local languages-educational systems-francophone area

## **Introduction**

La rencontre de l'autre et/ou la rencontre avec l'autre a toujours été un sujet d'une importance capitale pour les sciences humaines. Si en général les sciences humaines abordent la question de cette rencontre dans une perspective de rapports intersubjectifs, la sociolinguistique, bien que ne se détournant pas de cette approche, s'invite dans le débat à un niveau plus élargi. En effet, la sociolinguistique qui s'intéresse aussi à la question du sujet parlant, et partant, à la

question de l'être dans son environnement, se distingue par l'étude de la corrélation entre langue et société. Ainsi, au delà de la question de la rencontre entre les sujets parlants, la sociolinguistique entrevoit une rencontre entre les langues et /ou cultures, dans la perspective d'une analyse connue plus spécifiquement sous le terme de contact des langues. Le contact des langues a longtemps été un sujet d'intérêts pour les recherches sociolinguistiques (Songqing Li, 2019, p13). Avec le déplacement massif des peuples ainsi que de leurs cultures, le contact des langues est devenu un phénomène structurel des sociétés contemporaines (Amin 2012, p2) <sup>1</sup>.

Il est de notoriété que pour vivre et survivre dans un monde sous la menace perpétuelle des catastrophes aussi bien naturelles que culturelles, toute société et partant toute culture, est obligée de s'ouvrir au reste du monde. Malheureusement, cette ouverture de soi s'assimile parfois à une autodestruction (Sékongo, 2015). N'est-ce pas en prélude à cette menace que se développa, l'idée de la création de la francophonie ? En effet, selon les mots de Senghor, lors de première conférence de Niamey en 1969 «la création d'une communauté de langue française [...] exprime le besoin de notre époque, où l'homme, menacé par le progrès scientifique dont il est l'auteur, veut construire un nouvel humanisme <sup>2</sup> qui soit, en même temps, à sa propre mesure et à celle du cosmos». Mieux, dans cette conception première, la francophonie se voulait «le creuset d'un [dialogue des cultures](#)

».

Toutefois, faut-il le souligner, la francophonie est en fait un bouclier pour la protection du français et de toute culture qui lui est historiquement rattachée, face à une menace réelle de l'anglais. Partant de là, la francophonie se définit comme un espace de diversité culturelle et linguistique avec son corollaire de bilinguisme et/ou de multilinguisme, un multilinguisme renforcé par la naissance de diverses variétés du français, conséquence de l'imposition du français comme seule langue d'instruction dans l'espace francophone. Aussi, devient-il plus que nécessaire, pour palier la décrépitude continue, et partant, l'affaiblissement de la langue et de la culture française, de constituer des boucliers linguistiques en encourageant la prise en compte de quelques langues locales des pays membres de l'espace francophone, surtout dans leurs systèmes éducatifs. D'où notre thème: «pour un bouclier linguistique autour du français». Les recherches en sociolinguistique à l'instar de ceux de Poth (1997) n'ont-ils pas montré que lorsque les schèmes de base de la langue première sont bien acquis, l'individu apprend vite et mieux une autre langue ? En nous inspirant de ces travaux, notamment le projet LINGUAPAX <sup>3</sup>

de l'UNESCO, l'objectif de notre article est de réorienter la francophonie vers une vision nouvelle qui consiste à recréer les esprits et réorienter les intérêts envers ce qui communique et constitue le bien commun dans un respect mutuel.

Pour atteindre à cet objectif, la présente analyse s'articulera autour de trois points principaux. Le premier point aura pour tâche de revisiter les idéaux qui ont prévalu à la création de ce cadre linguistique et culturel que constitue la francophonie. Le second point, quant à lui, en nous appuyant sur le cas de la Côte d'Ivoire, se penchera sur l'orientation qui a été donnée à la francophonie dans sa phase pratique. Cette orientation qui semble avoir créé une pression sur les autres langues et cultures dans cette espace linguistique et culturelle, aboutissant à la naissance de plusieurs variétés de français. Au troisième et dernier point, nous relèverons la nécessité de protéger le français, langue principale de cette espace culturelle, une protection qui passe par le renforcement des autres langues et cultures de l'espace francophone.

1.

### **De la création de la francophonie**

Que se soit à l'intérieur d'une même culture, ou dans un cadre interculturel, la langue joue toujours un rôle important. A première vue, l'importance de la langue dans la société se juge à partir de l'interaction qu'elle facilite entre les membres de la société. Il ne pouvait en être autrement puisque la société se définit elle-même par l'interaction, caractéristique sans laquelle rien ne peut s'opérer dans ladite société (Goffman, 1983b). Au-delà de cette première caractéristique, la langue joue aussi un rôle prépondérant dans la formation d'une identité collective. Cette identité donne à la communauté concernée, le sens d'appartenance (Anderson 1983) <sup>4</sup> à des valeurs qu'il clame et qu'il protège. Partant de là, on peut définir la francophonie comme cette communauté qui s'identifie par l'usage du français.

En faisant l'économie des détails <sup>5</sup> des différentes étapes qui ont prévalu à la naissance de ce qui est appelé aujourd'hui la francophonie (voire note en bas de page), on peut juste retenir que la coopération autour de la langue française a connu différentes étapes et orientations. Mais, c'est surtout avec l'avènement de l'Agence de Coopération culturelle et Technique(ACCT) que la francophonie va s'orienter vers les différents peuples des pays en communion. Avec l'ACCT <sup>6</sup>

la coopération s'oriente vers la culture et l'éducation, deux aspects très importants de la vie des nations. Faut-il souligner que cette nouvelle orientation, c'est-à-dire l'orientation vers la culture et l'éducation intéresse la sociolinguistique au premier chef. En effet, l'être humain est avant tout un être de culture, ou, pour parler comme Edmond Cros (2004), un 'sujet culturel'. Et qui parle de sujet culturel, parle de société qui pour se construire doit intégrer l'aspect éducation.

Le français, 'cet outil merveilleux trouvé dans les décombres de la colonisation' sert de langue

de communication, et aux delà, de langue d'instruction pour bon nombres de pays ayant connu la colonisation française. Par exemple, au lendemain de leur indépendance, la quasi-totalité des pays, surtout noirs africains, a opté pour le français comme langue officielle. Pour ces pays, multilingues pour la plupart, le français devrait résoudre le problème de la communication interethnique et surtout servir de langue d'instruction. Ce choix se justifiait par le fait que les langues africaines étaient toutes de tradition orale et elles ne disposaient pas non plus de système d'écriture. En outre, au plan international, le français faciliterait les échanges internationaux. Fort de toutes ces raisons, il a paru nécessaire à toutes ces pays d'œuvrer pour le renforcement et le rayonnement de la langue française, langue avec laquelle ils s'identifient désormais. Ainsi, dans le paysage linguistique de ces pays, il fallait désormais compter avec le français, langue de contact aussi bien pour la communication nationale qu'internationale.

Avec l'ACCT, l'objectif va consister à se retrouver «autour d'une langue commune, le français, chargée de promouvoir et de diffuser les cultures de ses membres et d'intensifier la coopération culturelle et technique entre eux» (OIF, 2013). Il s'agissait donc, dans sa conception première, de faire de la francophonie une organisation respectueuse des identités.

De cet idéal il ressort que la francophonie se présente comme un espace public qui se caractérise par une homogénéité du point de vue étique, mais hétérogène d'un point de vue émique. Dans la perception de certains chercheurs à l'instar de Pask (2010, p231) l'espace public est un concept «parapluie» qui crée des liens stratégiques, en rassemblant des peuples qui ne l'étaient pas auparavant, en mettant à leur disposition, une langue plus accessible et générale pour leur interaction. En effet, du point de l'observateur extérieur, la francophonie se présente comme un ensemble homogène caractérisé par le partage de la langue française. De l'intérieur, la francophonie est perçue comme une entité fonctionnant sur la base de l'unicité dans la pluralité; un espace où chacun des groupes le composant a sa spécificité, avec ses langues et ses normes culturelles. Ainsi, nous pouvons dire d'emblée que le multilinguisme, se définissant comme la multiplicité des langues dans un espace, est une réalité dans l'espace francophone. La question qu'il convient de se poser est la suivante: peut-on affirmer que le multilinguisme dans la francophonie qui est de fait une réalité acquise est-elle admise ? En d'autres termes, la philosophie qui a prévalu à la création de la francophonie surtout en ce qui concerne le dialogue des cultures, est-elle une réalité dans cet espace culturel? La réponse à cette question fera l'objet de notre point suivant.

## **2-De l'application de l'esprit de la francophonie**

L'esprit qui a prévalu à la création de la francophonie était d'en faire 'le creuset du dialogue des cultures'. Dans son acception générale, le dialogue suppose un échange entre deux ou

plusieurs entités. C'est donc une interaction qui fonctionne au-delà de l'unique. Cependant, ce cadre voulu et créé par les autorités des ex-colonies françaises va pécher dans son application. Le dévoiement de l'esprit de la francophonie résulte du rôle à prédominance hégémonique que joue ou qu'on fait jouer à la langue française dans le monde francophone.

## 2.1- Adoption du français comme langue officielle

L'adoption du français comme langue officielle dans les ex-colonies française fait de cette langue la langue de l'administration, de l'éducation et de la communication interethnique. En outre, certains dirigeants et intellectuels à l'instar de Senghor L. Sedar, ont même avancé que l'utilisation du français dans les pays francophones relevait d'une question historique. Le maintien de la langue du colonisateur insinuait une certaine reconnaissance du 'grand service' rendu mais aussi la preuve de leur indéniable loyauté à la métropole. Senghor, par application de la conception jakobsonienne issue de la révolution française basée sur le centralisme, et partant, le monolithisme, était allé jusqu'à affirmer que la langue française était plus propice à la science et que les langues africaines servaient mieux à l'art et la danse (Sékongo, 2008). Ainsi, nos langues ont été mises sous silence au profit du français qui sert à la communication dans tous les secteurs clés de développement, en général, et celui de l'éducation en particulier. Ce statut fera d'elle une langue de prestige au détriment des langues locales qui, elles, feront l'objet de plusieurs appellations, juste pour marquer leur statut inférieur. Il s'agit entre autres des appellations telles que dialectes, langues minoritaires, langues indigènes, langues pauvres. Toutes ces appellations aussi négatives les unes que les autres ont pour but de minoriser les langues locales afin de les maintenir dans une position d'infériorité, faisant ainsi toutes la place au français.

Mais de l'adoption à l'imposition, il n'y a qu'un pas. Très vite le français va se retrouver au centre de plusieurs activités, même celles qui devraient revenir de droit aux langues locales. Les domaines tels que l'éducation, l'administration et la presse deviennent la chasse gardée du français, pendant que les langues locales sont réduites à l'usage domestique. En Côte d'Ivoire par exemple, à l'article 11 (1983) du règlement intérieur des établissements scolaires, une disposition interdisait tout usage des langues nationales même dans la cours de l'école. Pour le respect de ce règlement intérieur, une forme de punition à travers le port d'un symbole était instituée. Au-delà de l'individu qui faisait la risée de tous ses camarades dans la cour de l'école, ce sont nos langues (africaines) qui étaient ainsi ridiculisées au profit du français.

Depuis cette époque, l'éducation en Côte d'Ivoire est basée sur l'utilisation exclusive du français avec la mise à l'écart de toutes les langues ivoiriennes. Pourtant, le développement d'une langue seconde se fait mieux à partir du développement de la langue maternelle

(Lambert et Tucker, 1972). Mieux, des auteurs à l'instar de (Saville et Troïke, 1971) avaient déjà souligné que l'efficacité de l'instruction dans la langue étrangère peut être mieux atteinte si l'individu a déjà une assise dans sa langue maternelle. Dans ces conditions, le transfert des aptitudes de la langue première à la langue seconde se fait plus aisément. N'est-ce pas cette idée que reprend Shirly Brice-Heath (1983) qui préconise de 'privilégier l'acquisition à l'apprentissage dans le processus de l'instruction? En effet, l'acquisition consiste au renforcement des connaissances, des schèmes qu'un individu rencontre dans son milieu de vie. Par contre, l'apprentissage est la transmission d'une connaissance à un apprenant relativement passif. C'est un processus organisé à travers les explications et les analyses. Ainsi la meilleure langue pour l'instruction d'un individu reste sa langue première ou langue maternelle.

Les recherches sur l'ontogenèse de la langue, menées à la fois par les systématistes (Halliday, 1975; Oldenburg, 1987; Painter, 1984, 1989, 1991) et par les psychologues (Bates et al, 1979; Trevarthen et Hublely, 1978) ont montré comment le premier symbole système, ce que Halliday (1980) a appelé la protolangue (allusion faite à la langue maternelle) se développe comme moyen facilitant l'apprentissage du monde chez l'enfant. Ces travaux font suite à ceux de Piaget qui a démontré les rapports étroits qu'entretiennent la langue maternelle et l'esprit.

La langue maternelle constitue, pour l'enfant la première source de nomination des choses observables dans son environnement immédiat. Par ailleurs, la langue maternelle est l'une des principales ressources qui permet à l'enfant de généraliser les expériences et phénomènes individuels vécus en tant que catégories d'expériences. C'est un aspect de construction de la connaissance du monde. L'on pourrait donc dire que la langue maternelle de tout individu, son instrument de pensée, reste vitale dans son processus de développement aussi bien linguistique que psychologique. Elle (la langue maternelle) reste pour l'enfant, une sorte de béquille psycholinguistique surtout dans le cadre de l'apprentissage d'une autre langue.

## 2.2- Le français comme seule langue de l'espace francophone

Créée sous l'égide des autorités des ex-colonies française, la politique linguistique de la francophonie a été dévoyée pour emprunter la voie de la politique coloniale française dominée par l'assimilation. En sociolinguistique, surtout dans le cadre de la planification linguistique, l'assimilation consiste à regrouper toutes les communautés ou groupes linguistiques autour d'une seule langue COULMAS (1998). Cette politique a la fâcheuse conséquence de mettre sous pression les autres langues de l'espace, non sans créer des contestations ou négociations culturelles et/ou idéologiques.

L'une des résultantes de cette conséquence aura été la naissance de plusieurs variétés du français. Nous pouvons dire avec Simard (1994, pp24-25) que:

La diversification sociale d'un système linguistique ne peut se faire qu'à partir du moment où ce système possède une variété dominante, ou tout au moins perçue comme telle, et que contestent les membres d'un groupe donné en se donnant un parler qui attestera de leur appartenance à ce groupe spécifique

En effet, dans la plupart des pays francophone, la langue française a connues des adaptations locales, créant ainsi différentes variétés du français. Certaines de ces variétés sont parfois très créatives, fluides et d'autres transgressives. A titre d'illustration, nous avons les différentes variétés de français en côte d'Ivoire. Simard (1994) en distingue deux types majeurs : l'ivoirien cultivé et le français populaire ivoirien (FPI). A ces deux il faut ajouter une troisième variété, plus argotique, composée de la plupart des langues ivoiriennes et dont la base est le français. Dans la même veine, N'Guessan K. Jérémie (2018) distingue également trois types de français parlés en Côte d'Ivoire. Il s'agit du français populaire ivoirien, rejeton du petit-nègre dont parlait tantôt Delafosse, le français des scolarisés et le Nouchi.

Pour nous, il faut voir dans le l'ivoirien cultivé ou le français des scolarisés deux variétés possibles qui se distinguent de par leur contexte d'utilisation. Nous avons le français soutenu parlé dans les institutions et contextes formelles et le français ivoirien utilisé dans le cadre familial. Malgré l'absence de de données statistiques, le français ivoirien est la langue maternelle pour bon nombre de locuteurs en Côte d'Ivoire. Bien que parlé par un public lettré le français ivoirien a, contrairement au français soutenu, une teinte locale. Il s'agit par exemple de la suppression et/ou la postposition des marqueurs nominaux. Il n'est pas rare de rencontrer des structures tels que:

1.

Je veux gomme (au lieu de je voudrais une gomme) (omission complète de l'article)

2.

Affaire là c'est difficile hein! (Cette affaire est très compliquée) (postposition de l'article.



Ainsi, nous pouvons dire que pour le seul cas de la Côte d'Ivoire, il existe quatre variétés de français.

En outre, il faut souligner que non seulement ces quatre variétés de français utilisés en Côte d'Ivoire se distinguent toutes du français tel qu'utilisé en France, mais que cette diversification du français a été initiée par le colon lui-même. Delafosse (1870-1926) relevait déjà cet état de fait. Pour lui, le français enseigné aux noirs était un français 'adapté', plus facile à comprendre et à enseigner lorsqu'il écrit ceci:

«les indigènes ont beau parlé notre langue, nous avons toujours de mal à nous faire comprendre et à les comprendre, et comme il n'est pas naturel, puisque nous nous estimons supérieurs à eux, que ce soit eux qui se mettent dans notre peau, c'est à nous de nous mettre dans la leur(...) il faut évidemment n'employer que les formes les plus simples des mots, mais surtout il faut n'employer que les mots que les Noirs peuvent comprendre. <sup>2</sup>

Le caractère hétérogène du français est strictement lié à l'entrelacement et à l'intersection entre le choix de la langue, l'idéologie sur la langue et la portée politique, économique et sociale de celle-ci. Comment pourrait-il en être autrement puisque la langue sert à exprimer notre identité, à nous affirmer et à nous positionner dans un monde en perpétuelle transfiguration.

Par ailleurs, une autre conséquence, d'ailleurs non moins grave, est la perte de membre dans le monde francophone ( [Sylvie Costeraste](#) et France2, 2014). Il s'agit du cas du Rwanda qui a décidé, depuis 2008 de faire de l'anglais sa langue officielle en lieu et place du français. Bien que non clairement exprimé, le Rwanda est en passe de se retirer de la francophonie. Ainsi, le monde francophone se disloque. Cependant, que faire pour pallier la décrépitude de ce bien commun, élément important de l'expression de notre identité commune?

### **3-Pour une Francophonie, garante de l'expression des différences culturelles**

De nos jours, les organisations sont très souvent sujettes au relèvement de l'armement des plus puissants de l'organisation. Il s'agit de ceux qui dirigent l'organisation et de ceux qui l'influencent. Ces deux groupes d'acteurs influencent fortement le fonctionnement de l'organisation en ce sens qu'ils semblent toujours l'orienter selon leurs aspirations (Peter K.

Manning, 2008, p683). Pourtant une telle attitude est toujours de nature à créer la contrainte qui en appelle toujours à la résistance.

Dans une organisation telle que la francophonie le principe de fonctionnement, du moins en ce qui concerne les rapports entre les acteurs, devrait être de l'ordre de l'égalité. Dans cet ordre, chaque acteur s'attend à être respecté autant qu'il respecte les autres, à être traité de la même façon qu'il traite les autres. Un principe où chaque acteur est ouvert autant que l'interaction le nécessite, un principe où il s'excuse, explique et s'accommode au flux des échanges (Chriss 1995). <sup>8</sup> Cependant, le problème majeur dans le fonctionnement de la francophonie est que la langue française se suffit trop pour elle-même. Un tel fonctionnement n'est pas sans créer la polarisation des publics qui constituent l'espace francophone. Synonyme d'une hiérarchisation cette polarisation n'est pas sans entraîner des conflits dans la perspective de la lutte pour le positionnement, affaiblissant ainsi l'organisation.

Dans son fonctionnement actuel, la francophonie se présente comme une organisation dans laquelle l'engagement de chaque entité se fait en rapport avec son propre positionnement. Au centre nous avons les natifs de la langue française et à la périphérie, les locuteurs non-natifs, utilisateurs du français comme langue seconde. Dans leurs interactions, chacune des entités fonctionne par rapport au centre caractérisé par la culture dominante. Pour les locuteurs natifs de la langue de la culture dominante le discours est de nature à exprimer une 'certaine' homogénéité de l'ensemble. Quant aux locuteurs des cultures à la périphérie, ils produisent des discours contradictoires qui leur permettent d'exprimer une autre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins (fraser 1990) <sup>9</sup>. Pour eux, ce qui est en jeu, ce n'est pas tant leur appartenance à la culture globalisante, mais c'est surtout la mise en relief de ce qui leur est authentiquement spécifique, c'est-à-dire, leurs langues, leurs cultures que semble absoudre leur appartenance à l'organisation. En un mot, les locuteurs des cultures à la périphérie se trouvent parfois à développer des stratégies identitaires; c'est-à-dire, de «mécanismes de défenses», des séquences de comportement destinés à faire face à la souffrance que crée le constat d'une image de soi altérée, dévalorisée (Anna Malewska-Peyre, 1987, p87). <sup>10</sup>

## **Conclusion**

Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons dire avec Poth (1997:7) que c'est finalement rendre un mauvais service aux langues européennes en général, et à la langue française en particulier, que de vouloir leur garantir un monopole qui les dessert. Aussi, pouvons-nous dire que la bonne santé du français et de la culture qui la sous-tend passe également par la bonne santé des langues et cultures de l'espace francophone.

Ainsi, l'appel à une réorientation du fonctionnement de la francophonie, garante des diversités linguistiques et culturelles sonne comme une critique du vécu quotidien des peuples, surtout ceux des ex-colonies, de cet espace collectif. Le but de cette critique ici consiste à recentrer le débat autour de l'objectif premier que c'étaient assigné les précurseurs de ce cadre de coopération; à savoir, faire de la francophonie 'le creuset du dialogue entre les cultures'. Il s'agit donc, de recréer le cadre d'un «vivre ensemble» qui attache du prix à une reconnaissance à la fois de tout ce qui est spécifique et de tout ce qui distingue chaque culture. Un tel projet est possible avec l'imagination et la réalisation d'un espace qui ne soit pas régulé par le profit et la politique de la domination des autres.

SEKONGO GOSSOUHON,

E-mail: [sgosuhon@yahoo.fr](mailto:sgosuhon@yahoo.fr) / [sgosuhon@gmail.com](mailto:sgosuhon@gmail.com)

Cel : +225 03589100/ +225 07308305

NOTES

[1](#) Une reprise de la pensée de Camilleri (1990)

[2](#) C'est nous qui soulignons

[3](#) LINGUAPAX est un projet de l'UNESCO qui vise à promouvoir la culture de la paix à travers l'éducation plurilingue à tous les niveaux éducatifs, et le respect de la diversité linguistique. L'objectif de ce projet est d'apporter une réponse linguistique spécifique aux problèmes posés par la recherche de la paix, la défense des droits de l'homme et la promotion d'une véritable éducation pour la démocratie.

[4](#)

[5](#) En 1926, les premières retrouvailles autour du français ont été initiées par les écrivains de la langue française (ADELF). Ensuite vinrent les professionnels de la presse en 1950 avec l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (aujourd'hui Union de la Presse francophone). C'est en 1960 que la première rencontre intergouvernementale, toujours autour du français, va se faire. Un an après, c'est-à-dire en 1961, les institutions universitaires feront leurs entrées dans le cadre de cette coopération avec l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, ancêtre de l'actuelle AUF (Agence Universitaire de la Francophonie). Le 20 mars 1970 la signature de la convention portant création de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) verra le jour à Niamey. Nouvelle organisation intergouvernementale fondée autour du partage d'une langue commune, le français, chargée de promouvoir et de diffuser les cultures de ses membres et d'intensifier la coopération culturelle et technique entre eux, Avec l'ACCT, la coopération s'oriente vers la culture et l'éducation (OIF, 2013).

[6](#) Agence de Coopération Culturelle et Technique.

[7](#) [Axl.cefan.ulaval.ca](http://Axl.cefan.ulaval.ca) consulté le 31-10-2019.

[8](#) In Peter K, 2008, p, 678

[9](#) Andriollo, 2019

[10](#) GUTNIK Fabrice, 2002

## Bibliographie

-

CAMILLERI, C. 1990. Stratégies identitaires, Paris,Puf.

-

COULMAS (1998): the handbook of Sociolinguistics, BLACKWELL publishers, INC. 350, Main Street, Molden, Massachusetts 02148, USA.

-

CROS Edmond, 2005: Le Sujet Culturel, Sociocritique Et Psychanalyse, l'Harmattan. Eyrolles, édition d'organisation, collections Ressources humaines, Grands-Augustins- Paris

-

FRANCESCO Andriollo, 2019: What Neighbourhood, Whose Neighbourhood? Contested Public Space, Active Citizenship and the Grassroots in the Cabanyal. ACME: An International Journal for Critical Geographies, 2019, 18(2): 308-334

-

GUTNIK Fabrice. « Stratégies identitaires », « dynamiques identitaires ». In: Recherche & Formation, N°41, 2002. Les dynamiques identitaires : questions pour la recherche et la formation. pp. 119-130.

-

N'GUESSAN Kouadio Jérémie, 2018: Le français en Côte d'Ivoire: de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène, Documents: pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde. L'émergence du domaine et du monde francophone. Journals.openedition.org

-

MANNING Peter K., 2008: Goffman on Organizations, Organization Studies, Published by Sage on behalf of European Group for Organizational Studies. <http://www.sagepublications.com>

-

DOI: 10.1177/0170840608088767

-

POTH Joseph, Fichier Pédagogique pour l'utilisation des langues africaines en contexte scolaire bilingue. Centre Internationale de Phonétique Appliquée-Mons, Guide pratique Linguapax n°5. 1997.

-

SEKONGO Gossouhon, 2015, Horus dans la Vallée des Langues Ivoiriennes, Mbongui, Revue Pluridisciplinaire de Recherche n° 15. Université Marien NGouabi, Ecole Normale Supérieure. Congo-Brazzaville. ISSN : 2075-5228.

-

Simard Yves. 1994:Les Français de Côte d'Ivoire, Langue française, n° 104, Le français en Afrique noire, fait d'appropriation. pp. 20-36.  
[https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1994\\_num\\_104\\_1\\_5736](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1994_num_104_1_5736)

-

SONGQING Li, 2015: Identity Constructions in Bilingual Advertising: A Critical-cognitive Approach. Applied Linguistics Advance Access published November 20, 2015, Oxford University Press.

